



Le mot du Maire.....	3
Informations utiles.....	3
Site Internet.....	4
Liste de diffusion.....	5
Déchetterie.....	5
Travaux des commissions.....	6
Travaux Communaux.....	9
Travaux dans l'ancien presbytère de Malons village.....	9
Travaux de la maison du Salzet.....	10
Réfection des routes avec le SIVU.....	11
Abri pour les cuves de Fioul.....	12
Rénovation du réseau d'eau de Malons Village.....	12
Aménagement des deux gîtes communaux.....	13
Réfection du bassin de la Vachasside.....	14
Projet d'installation de réserves incendie.....	14
Mise en place d'un assainissement pour le garage communal.....	14
Parking du bas de la Boissière.....	15
Chemin de terre pour aller à l'un des parkings de la Boissière.....	15
Réparation d'une conduite d'eau au Frontal.....	16
Réfection d'un mur à Pialouzet de Ganière.....	17
Réparation d'une fuite à Malons Village (Allée des Marronniers).....	18
Pose d'un second colombarium au cimetière de Malons Village.....	19
Travaux divers.....	20
ADSL.....	21
Fibre à Malons et Elze.....	21
Antenne Free.....	22
Modernisation de l'informatique.....	23
RGPD.....	23
Recensement des archives.....	24
Noms des voies de la commune.....	26
Festivités de Noël.....	26
Nouveaux arrivant.es.....	26
Défibrillateur (DAE) à Malons.....	27
Boite à Livres.....	27
Félicitations à François-Loic.....	28
Au pied du mur.....	28
Agenda de Printemps et d'Été.....	29
Commémoration du 11 Novembre 2021.....	30
État civil.....	31
Recette Quiche aux poireaux et à la truite fumée du Mont Lozère.....	32
Poème.....	33

LE MOT DU MAIRE

Pour la deuxième année consécutive la traditionnelle cérémonie des voeux du Maire, pour l'année 2022, est annulée en raison de la crise sanitaire liée au covid 19.

L'occasion m'est donnée d'avoir une pensée et une attention toute particulière à l'égard de ceux qui nous ont quittés et ceux qui sont souffrants et isolés. Je souhaite ardemment que 2022 nous permette de retrouver très rapidement des jours meilleurs.

Cette cérémonie est d'habitude l'occasion pour aborder les chantiers en cours, les dossiers à l'étude et d'échanger avec la population.

C'est par ces mots, Mesdames et Messieurs, chers habitants de Malons et Elze, que toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2022. Beaucoup de bonheur et de sérénité ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers. Tout en restant prudents, en faisant attention à vous et à vos proches.

Le Maire, Jean OLIVA

INFORMATIONS UTILES

Rendez-vous avec les élu.es :

Le Maire, Jean OLIVA

La 1^{ère} Adjointe, Magali AMISSANO

La 2^{ème} Adjointe, Dominique GUEZELLOU

reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Horaires d'ouverture de la mairie : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 61 10 94

Adresse mail : mairie@malons-et-elze.fr

Coordonnées de M. Patrick MALAVIEILLE
Conseiller départemental du canton de la Grand Combe
Hôtel du département
30044 NÎMES cedex 9
Tel : 04 66 76 76 63
Mail : patrick.malavieille@gard.fr

Coordonnées de Mme Catherine DUFÈS-ROUX
Député de la 5^{ème} circonscription du Gard
Assemblée Nationale
Mail : catherine.daufes-roux@assemblee-nationale.fr

SITE INTERNET

La commission communication continue de mettre à jour le site afin qu'il devienne un outil d'information pour les habitant.es.

Le site contient entre autres un agenda avec les différentes réunions et évènements. Des articles sont publiés régulièrement pour informer sur la vie communale. Vous y trouverez aussi les comptes-rendus des conseils municipaux et communautaires.

Certaines pages sont encore en construction, donc soyez indulgent.es.

Le site se trouve à l'adresse <http://malons-et-elze.fr/> il est cependant fort probable que l'adresse devienne <https://malons-et-elze.fr/>.

La commission Communication

LISTE DE DIFFUSION

Pour les habitant.es qui souhaitent être ajouté.es à la liste de diffusion de la mairie, merci de nous envoyer votre adresse mail à l'adresse mairie@malons-et-elze.fr.

Pour celles et ceux qui souhaitent recevoir une version papier des prochains bulletins municipaux, merci de nous communiquer votre adresse postale.

DÉCHETTERIE

Il n'est plus possible de déposer vos déchets au garage municipal, nous vous invitons à aller en déchetterie à Villefort.

La déchetterie de Villefort est ouverte les

Mercredis de 9h à 12h et

Samedis de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 46 84 80

Nous rappelons que les poubelles à ordures ménagères ne sont pas faites pour mettre n'importe quoi. Merci d'éviter ce genre de chose et de faire l'effort d'aller jusqu'à la déchetterie.



Dans le contexte de la démocratie participative, les commissions mixtes élu.e.s/habitant.e.s ont pour objectif d'**associer les habitant.e.s à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale**. Elles leur permettent de s'informer sur les affaires de la commune, d'entretenir le dialogue avec leurs élu.e.s, de faire des propositions et d'émettre des avis sur les affaires communales.

La commission Communication a pour vocation de faciliter la communication en toute transparence et convivialité.

Depuis sa création, la commission Communication s'est occupée de

- la rédaction des bulletins municipaux 2021 et 2022.
- de mettre petit à petit le site web à jour.
- d'annoncer les évènements importants sur la commune grâce au bulletin municipal, au site web, à l'affichage et par la liste de diffusion.

Personnes membres de la commission Communication : AMISSANO Magali, COLADON Titouan, FRECENON Michèle, GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice.

Suite au départ de deux membres, nous recherchons deux habitant.es pour intégrer la commission.

Mail : communication-malons-et-elze@framalistes.org

La commission Vie sociale a pour objectif de porter des valeurs d'humanité et de solidarité dans la commune. Elle se propose de mener des actions culturelles ayant pour objectif de rassembler, réunir, créer des liens entre les habitants et entre les différentes générations.

Au cours de l'année 2021, la commission Vie sociale est venue en aide à plusieurs habitants de la commune afin de les accompagner dans leurs démarches auprès des services sociaux.

Les personnes membres de la commission Vie sociale sont AMISSANO Magali, FRECENON Michèle, GELMETTI Ghislaine, GUEZELLOU Dominique, MAJOIS Nanou, MARC Michèle, OLIVA Jean

Les relais hameaux sont :

Pour la Boissière : Michèle FRECENON, tél : 04 66 86 00 38

Pour le Faget, la Rouvière et la Rousse : Magali AMISSANO, tél : 06 24 14 92 07

Pour Elze et Vézoles : Nanou MAJOIS et Bruno HUMBERT, tél Nanou : 07 84 40 93 91

Pour le Frontal : Anne GUASTELLA, tél : 07 70 11 32 16

Pour Valouse, Cessénades, la Playsse et Pialouzet : Michèle MARC tél : 06 19 24 87 94 et Dominique GUEZELLOU tél : 04 66 61 23 94

Pour le Pradal et le Salzet : Jean OLIVA, tél : 06 99 13 04 85

Pour Malons village et Bournaves : on recherche des volontaires

Mail : vie-sociale-malons-et-elze@framalistes.org

La commission Travaux détermine les travaux nécessaires sur la commune selon les besoins communiqués par les habitants des hameaux, sur avis des employés communaux et selon les intérêts et obligations légales de la commune.

Personnes membres de la commission Travaux : AMISSANO Magali, AUQUIERE Patrick, CHARBONNEAUX Mickaël, COLADON Titouan, FRECENON Michèle, FRECENON Pierre, GUEZELLOU Dominique, GUEZELLOU Michel, MALCLES Jean-Claude, OLIVA Jean, ROEHRY Annie

Mail : travaux-malons-et-elze@framalistes.org

La commission Téléphonie Internet s'est cette année principalement occupée de l'antenne Free 4G qui couvrira le Nord de notre commune. L'antenne sera installée par Free mais les 4 opérateurs seront présents sur le pylône. Nous avons lancé la procédure pour déclarer l'est de la commune en zone blanche, afin que Cessénades, le Frontal, Valouze, la Playsse et Pialouzet de Ganières bénéficient à terme d'une couverture mobile.

Nous regardons aussi de près le projet de déploiement de la fibre afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions et délais possibles.

Personnes membres de la commission Téléphonie Internet : AMISSANO Magali, BASALDO Jean-Claude, BERNON Franck, COLADON Titouan, CUDORGE Didier, GUEZELLOU Dominique, GUASTELLA Anne, GUASTELLA Patrice, MARC Michèle.

Mail : telint-malons-et-elze@framalistes.org

La commission Sentier Forêt :

La commission Sentiers Forêts s'est réunie 2 fois en début d'année 2021. Une réflexion s'est faite sur les sujets possibles à aborder dans le cadre de cette commission, repérage des sentiers, inventaire des parcelles forestières de la Mairie, problèmes d'incendie, restauration de châtaigneraies, bois de chauffage, ...

Dans un premier temps il a été décidé de répertorier les chemins sur la commune. Du côté de Pialouzet, La Playsse, Cessénades, Le Frontal, Valouze et Le Salzet, les chemins sont tous repérés et figurent sur les cartes de la communauté de communes. Du côté de Elze et Vézolles, les chemins ont été répertoriés distinguant les chemins ouverts par les habitants, les sentiers balisés par le PPN (Pôle Pleine Nature), les chemins privatisés (de fait ou de droit) et les chemins vicinaux. Tous ne figurent pas encore sur des cartes. Un petit groupe d'habitants a nettoyé le chemin du Chassezac, un tronçon a été dégagé entre la route et la calade du Mas de l'Ayre et d'autres tronçons de l'ancien chemin de Elze à Malons.

Certains membres de la commission ont également suivi 2 projets de la communauté de communes.

Un projet de circuit pédagogique au Mas de l'Ayre en collaboration avec la Mairie et l'ONF. Un circuit balisé avec des panneaux informatifs est en cours de réalisation et la mairie participera en aménageant l'aire de parking.

Un second projet de la Communauté de Communes concerne l'ouverture et le balisage des sentiers sur le territoire de la CC et des sentiers ont été balisés sur notre commune. Un cartoguide est en cours de réalisation et sera bientôt disponible.

Côté forêt, le relevé des parcelles forestières de la Mairie a commencé mais encore aucune action concrète n'a été mise en place.

Personnes membres de la commission sentiers et forêts : Patrick AUQUIÈRE (Elze), Michel ROUSSEAU (Elze), Jean-Marc ARZILIER (Bournaves), Ghislaine GELMETTI (Malons village), Michèle FRECENON (la Boissière), Catherine DELFORGE (Vézolles), Serge GRIMM (Cessénades), Raymond GESLOT (Elze), Pierre ROUSSEAU (Elze), Michèle MARC (Pialouzet de Ganière), Marc BRES (le Pradal)

Mail : sentier-foret-malons-et-elze@framalistes.org

TRAVAUX DANS L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE MALONS VILLAGE



La rénovation de l'ancien presbytère est en cours. L'électricité est réalisée par Johan Lods, artisan habitant sur la commune.

Le conseil municipal a décidé d'équiper ce logement d'une pompe à chaleur. Celle-ci a bénéficié d'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Les travaux de plomberie ont été réalisés par l'entreprise DAUMAS des Vans.

La charpente a été traitée afin de garantir la pérennité du logement.

L'ensemble des finitions (ponçage, peinture, carrelage...) sera fait par les employés municipaux.





Les travaux à la maison du Salzet ont repris.

La mairie a profité de la venue d'un hélicoptère (compagnie Airtelis) pour faire transporter sa filière compacte (240 kg) jusqu'au Salzet. Les employés municipaux avaient préparé l'emplacement et l'hélitreuilage s'est déroulé parfaitement. L'hélicoptère a ensuite ramené des vieux poteaux EDF. Enedis était à l'initiative de cette opération sur notre commune.

L'installation de la fosse septique sera réalisée par les employés municipaux.

Le carrelage et la cuisine équipée ont été achetés.

Johan LODS s'occupera de l'électricité et l'entreprise DAUMAS s'occupera de l'ensemble des sanitaires.

La société SVB des Vans va s'occuper du BA13 (placoplâtre) et de l'isolation.

La commission Travaux

RÉFECTION DES ROUTES AVEC LE SIVU

Le 10 Septembre 2021, la mairie a signé un marché avec le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) concernant les travaux de voirie à La Rousse, Pialouzet de Ganière, Elze, La Boissière et les Marronniers (Malons village).



Les subventions obtenues par le SIVU sont de 51.94 % du montant HT. Concernant la TVA, la commune en récupérera 16 %.

Suite à cette annonce, nous avons lancé les travaux à La Rousse (création d'un avaloir et pose d'une buse de diamètre 800 mm) afin que l'eau cesse de dégrader la voirie. De l'enrobé a été utilisé pour refaire le revêtement sur la portion la plus abîmée. On voit l'avant et l'après travaux ci dessus.

Des travaux de goudronnage ont ensuite été réalisés à Pialouzet de Ganière pour arriver jusqu'aux habitations (photo ci contre). Une aire de retournement a été aménagée et goudronnée.

La commission SIVU

ABRI POUR LES CUVES DE FIOUL



La commune a réalisé un petit abri derrière le garage communal pour stocker le fioul nécessaire aux engins. Cela remplace les tôles qui étaient là avant. Les cuves ont aussi été remplacées par des doubles parois qui respectent les normes actuelles.



La commission Travaux

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU DE MALONS VILLAGE

Afin de résoudre de manière définitive le problème de Chlorure de Vinyle Monomère sur le réseau d'eau de Malons village, nous avons demandé l'aide de M. Potelet, responsable du service technique Eau et Assainissement pour la Communauté de Communes.

Avec l'aide de Didier et David, il a réalisé un plan précis du réseau actuel et commencé le chiffrage des distances afin d'avoir un premier ordre d'idée des coûts de l'opération.

En parallèle, nous réalisons une étude sur le réseau, financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et réalisée par le bureau d'étude Altéreo (les analyses restent cependant à la charge de la commune). Cette étude a pour but de déterminer quelles portions du réseau sont les plus à risque. Des prélèvements seront donc effectués à différents points du réseau et à plusieurs reprises d'ici l'été.

La commission Travaux

AMÉNAGEMENT DES DEUX GÎTES COMMUNAUX

Afin d'améliorer l'attractivité de nos gîtes et pour satisfaire les demandes des personnes qui les louent habituellement, nous avons réalisé plusieurs aménagements dans le courant du printemps : changement des matelas et des oreillers, remplacement des alèses lavables par des alèses jetables recyclables, remplacement des vieilles couvertures par des couettes, changement des vieux clic-clac par des banquettes BZ, achat d'une cafetière SENSEO pour chaque gîte et pose de rideaux occultants sur les quatre fenêtres de la façade.

Nous avons fait réaliser un audit énergétique afin d'obtenir des subventions pour la rénovation énergétique.



Nous avons pour projet de changer les vieux convecteurs électriques, faire poser des fenêtres à double vitrage, installer des meilleures VMC et enfin installer des routeurs ADSL ou Fibre.

RÉFECTION DU BASSIN DE LA VACHASSIDE

Après avoir enlevé le liner qui était troué, nous avons pris la décision d'étanchéifier le bassin à l'aide d'une résine alimentaire certifiée par l'ARS.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Froment et se sont bien passés.

PROJET D'INSTALLATION DE RÉSERVES INCENDIE

M. Tillault, sapeur pompier professionnel à Génolhac est venu sur la commune pour nous conseiller sur la sécurité incendie.

L'ensemble des bornes incendie de Malons village et du Frontal a fait l'objet d'un relevé de débit afin d'être actualisées dans la base de données des pompiers.

Nous avons discuté des difficultés liées à notre territoire de montagne, et nous avons pris la décision d'installer des réserves incendies DECI / DFCI (Défense Extérieure Contre l'Incendie / Défense des Forêts Contre l'Incendie) à Bournaves, Elze et la Boissière.

Nous avons organisé des réunions avec les habitant.es à Elze et à la Boissière afin de trouver un emplacement pour ces citernes. À Bournaves, l'emplacement a été donné par des habitants (M. et Mme Dublé) à la commune il y a déjà plusieurs années. Nous remercions grandement tous les propriétaires qui nous ont proposé leur terrain pour ce projet.

Les citernes auront une capacité de 30m³ (soit l'équivalent de 12 allers-retours de camions pompiers).

Nous sommes actuellement à la recherche de devis et de subventions pour mener à bien ce projet.

MISE EN PLACE D'UN ASSAINISSEMENT POUR LE GARAGE COMMUNAL



Afin de remplacer la pompe de relevage qui a cassé pour la seconde fois, et suite aux conseils de M. Tardieu (technicien SPANC) nous avons réalisé en régie un assainissement individuel pour le garage communal.

PARKING DU BAS DE LA BOISSIÈRE

Le parking du bas de la Boissière a bénéficié d'un mur constitué de blocs de béton teintés afin de protéger les voitures des chutes de pierres qui ont abîmé un véhicule dans l'année.



CHEMIN DE TERRE POUR ALLER À L'UN DES PARKINGS DE LA BOISSIÈRE



Après les deux épisodes cévenols du début d'automne, le chemin menant au parking du milieu de la Boissière a été fortement endommagé. Didier et David l'ont rénové en guidant l'eau vers un endroit plus approprié. La pente a été redressée sur l'ensemble du chemin et les résultats sont bien là.

RÉPARATION D'UNE CONDUITE D'EAU AU FRONTAL

Les employés municipaux, aidés par Mickaël Charbonneaux et Jean Oliva ont réparé une fuite d'eau importante au Frontal.



RÉFECTION D'UN MUR À PIALOUZET DE GANIÈRE

Didier et David ont remonté un mur à Pialouzet de Ganières. Ces travaux étaient nécessaires pour que le goudronnage puisse être fait dans des bonnes conditions.



RÉPARATION D'UNE FUITE À MALONS VILLAGE (ALLÉE DES MARRONNIERS)

Une grosse fuite sur Malons village a quasiment vidé le réservoir de la vachasside. Didier et David ont réussi à trouver cette fuite après de longues heures de recherche.



POSE D'UN SECOND COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE DE MALONS VILLAGE

Un second colombarium a été installé par l'entreprise Laganier au cimetière de Malons.



TRAVAUX DIVERS

En plus des travaux cités précédemment les employés municipaux ont réalisé en 2021:

- Le nettoyage des caniveaux de tous les hameaux et des pistes forestières

- Ils ont débouché et vérifié les buses

- Fait le débroussaillage des bords des routes communales

- Rebouché avec de l'enrobé à froid les trous dans la voirie communale

- Entretenu les pistes forestières (sur la piste communale et DFCI qui mène au Serre de Barre et celle qui mène à Cessénades).

- Entretenu les véhicules communaux

- Entretenu les bassins d'eau (à Malons et au Frontal)

Nous les remercions grandement pour leur dévouement et leur bonne humeur quotidienne.



ADSL

Nous rappelons que la montée en débit sur la commune de Malons et Elze est maintenant effective sauf à Bournaves. Les possesseurs d'une ligne fixe téléphonique peuvent recevoir Internet par ADSL.

Faites le test ADSL avec degrouptest: <https://www.degrouptest.com/>

ou Orange: <https://boutique.orange.fr/eligibilite>

Plusieurs opérateurs proposent des offres ADSL à différents prix et avec différentes options.

La commission Téléphonie Internet

FIBRE À MALONS ET ELZE

La commune de Malons et Elze devrait être couverte par la Fibre courant 2023.

Inquiets de l'avancement du projet et ne souhaitant pas être laissés de côté, nous avons contacté M. Thierry Bonhomme, directeur du développement numérique du territoire.

Sa réponse a été claire, toutes les habitations (accessibles par le cuivre) pourront être reliées à la Fibre. Le projet est de réutiliser les poteaux téléphoniques actuels, sauf quand ceux-ci ne sont pas accessibles en nacelle, dans ce cas des nouvelles « artères » seront créées le long des routes.

Nous avons reçu en mairie M. Thierry Bonhomme ainsi que M. Divol, responsable de XpFibre (anciennement SFR FTTH) qui nous ont présenté le projet.

Nous devons être contactés par leur sous-traitant JSC afin d'étudier les tracés de la fibre, notamment tous les endroits où le réseau téléphonique actuel n'est pas accessible en nacelle.

Nous ferons tout notre possible pour bénéficier d'un service de qualité, avec un réseau relativement simple d'entretien.

La commission Téléphonie Internet

Après beaucoup de recherches et la participation active des membres de la commission pour trouver des emplacements d'antenne cohérents, le Serre de Meysignal a été retenu.

Les négociations ont été difficiles avec l'opérateur qui considérait les coûts d'électrification trop élevés (environ 760 000 €). Le projet a été validé en mairie de Malarce sur la Thines en présence de représentant.es des mairies de Gravières, Malarce et Malons et Elze le 15 Janvier 2021.

Le SDE 07 (syndicat d'électrification de l'Ardèche) a soutenu le projet en affirmant qu'ils étaient en mesure d'assumer financièrement les 40 % de l'électrification à leur charge.

Comme l'emplacement du Serre de Meysignal était idéal pour couvrir la zone et que les coûts sont élevés, les trois communes ont accepté de n'avoir qu'une antenne au lieu des deux prévues.



Après plusieurs difficultés administratives, nous apprenons que les travaux ont commencé. Cependant l'opérateur a choisi de faire fonctionner l'antenne à l'aide de panneaux photovoltaïques plutôt que d'assumer les coûts d'électrification.

Nous sommes surpris de cette modification car l'opérateur lui-même nous avait affirmé que cela n'était pas possible quand nous lui avons suggéré l'idée (lors d'une réflexion pour le Serre de Taravel). On espère que cela sera fait sérieusement et que la population de Elze, de la Boissière ainsi que celles de Lafigère et des Avols bénéficieront bientôt du service.

En regardant bien on voit l'hélicoptère posant le pylône. Nous ne connaissons pas encore la date de mise en service du réseau.

La commission Téléphonie Internet

MODERNISATION DE L'INFORMATIQUE

Les postes informatiques des secrétaires ont été changés afin qu'elles bénéficient d'outils performants. Nous avons travaillé avec ARFANG (magasin informatique de Villefort) qui nous a proposé un très bon service.

La mairie a maintenant une connexion VDSL qui lui permet d'avoir un bon débit en attendant la fibre.

Les anciens ordinateurs des secrétaires sont maintenant sous linux et sont à disposition des habitants dans les locaux de la mairie (salle du conseil). La mairie propose aussi une connexion wifi pendant les horaires d'ouverture.

RGPD

Le Règlement Général européen de Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement apporte certaines modifications en matière de protection des données personnelles. Il responsabilise notamment les collectivités territoriales sur la protection des données qu'elles collectent et la sécurité des systèmes d'information.

La mairie de Malons et Elze a choisi de se faire aider par le service RGPD du Centre de Gestion pour se mettre aux normes.

Un certain nombre de points concernant la sauvegarde des données et la sécurité des systèmes informatiques ont déjà été effectués, d'autres restent à réaliser.

Ainsi, quand vous souhaitez des informations sur une parcelle cadastrale, il vous sera demandé de remplir un formulaire. Le RGPD nous demande de garder une trace de tout échange de données personnelles. Merci d'être compréhensifs.

L'équipe "Archives" vous parle de son travail mené depuis un an.

D'abord commencé seul (Michel) et vite rejoint par Michèle Marc et Ghislaine Gelmetti, l'équipe a maintenu un rythme de travail régulier, à raison d'une matinée par semaine, en excluant les périodes de vacances scolaires.

— En quoi consiste ce travail, quel en est l'enjeu, et quel est le résultat tangible aujourd'hui ?

Comme nous l'avions dit en proposant ce projet, le travail consiste uniquement à recenser ce qui existe dans les armoires et différents endroits de la mairie, endroits censés recueillir a priori les Archives Municipales.

Cet "a priori" nous confronte déjà à une question récurrente : qu'est-ce qu'une archive municipale ?

Il n'y a pas eu une séance de travail sans que cette question nous ait bousculés, mais aussi insistante soit-elle, nous avons gardé pour seul axe de travail de ne surtout pas essayer d'y répondre.

En effet l'enjeu de notre travail est précisément d'apporter l'outil nécessaire permettant au maire et à la secrétaire de mairie (avec l'aide du conservateur des Archives Départementales et des conseillers) d'évaluer la nature de chaque archive, sa destination, et à quelles règles d'accessibilité elle est soumise.

— Comment avons-nous procédé dans ce travail ?

Nous avons procédé "géographiquement", ratissant de gauche à droite et de bas en haut d'une armoire ou d'un mur, sans compétence ou connaissance du bien fondé de la présence de tel objet à tel endroit, mais en le décrivant du mieux possible pour l'inscrire avec un numéro dans le fichier Excel appelé "Pré-Inventaire".

Il nous semble être arrivés à 80% des espaces explorables (armoires, placards et sol salle du conseil, ancienne bibliothèque, placards salle Eugène Nicolas, placards escalier)

Nous avons le projet imminent de remettre officiellement le fichier Excel "Pré-Inventaire" ainsi qu'une version imprimée (23 pages) au maire, avec visite en présentiel des espaces explorés.

L'appellation "Pré-Inventaire" explicite clairement sa vocation : c'est un état des lieux brut, préparant des choix décisionnaires de regroupement, de protection ou d'élimination. Lorsque ces choix seront réalisés par le maire avec l'avis du conseil, le fichier deviendra "Inventaire", avec d'autres numérotations correspondant à la nouvelle logique voulant être donnée.

— Avons-nous eu plaisir à faire ce travail ?

Clairement oui.

Même si la rédaction d'un fichier Excel et le souci de cohérence dans les appellations des documents peuvent paraître des contraintes rébarbatives, les heures passées tous les trois avec ces contraintes nous les ont fait voir finalement comme des vitrines sur la vraie vie des personnes du passé.

Nous avons pris le temps qu'il faut pour le plaisir que nous offraient ces vitrines, nous rappelant ainsi le sens de notre travail, et nous confirmant que les Archives Municipales de Malons-et-Elze sont riches de vie, de réalités sociales liées à l'Histoire, et de simples anecdotes.

C'est ce plaisir que nous souhaitons voir accessible à toute personne, par le moyen du classement et rangement des Archives Municipales, convaincus que les liens qui unissent les habitants actuels de la commune résonnent d'un vertige sur les liens qui tissaient les vies d'avant, qu'on soit un descendant de ces vies-là, ou d'autres vies ailleurs.

Contact : Michel Rousseau 06 07 49 16 81 michelelze@orange.fr

ou toute personne citée faisant partie de l'équipe Archives

L'Équipe Archives :

Michel Rousseau

Michèle Marc

Ghislaine Gelmetti

NOMS DES VOIES DE LA COMMUNE

Nous nous sommes lancés dans l'adressage de toutes les voies de la commune. L'élément déclencheur est l'arrivée de la Fibre. Les entreprises qui poseront la fibre ont besoin que les voies soient nommées, et les habitations numérotées. Mais ce nommage aura d'autres avantages et aussi quelques inconvénients. La mairie va ainsi créer une base d'adresses locales, qui une fois validée par le conseil municipal sera intégrée à la base d'adresses nationales. Cette base d'adresses est ensuite utilisée par les secours, mais aussi par les systèmes de navigation (GPS). Le principal inconvénient pour les habitant.es sera de faire changer les papiers d'identités, la carte grise et autres, en précisant la nouvelle adresse. Un courrier de la mairie sera envoyé en temps voulu à chaque habitant.e pour préciser sa nouvelle adresse.

Afin de définir les noms des voies de chaque hameau, la mairie a choisi de proposer aux habitant.es de se concerter dans les hameaux et de nous faire remonter des propositions. Merci aux habitant.es qui se sont prêtés au jeu.

FESTIVITÉS DE NOËL

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de repas des anciens ni de goûter de Noël pour les enfants. Chaque habitant permanent de plus de 65 ans a reçu un colis de Noël. De même, les enfants de moins de 14 ans se sont vu offrir un bon d'achat de 25 euros et un sachet de friandises.

La Commission de la Vie Sociale

NOUVEAUX ARRIVANT.ES

Nous demandons à toutes les personnes qui viennent de s'installer sur la commune de se signaler en mairie afin de faire connaître leurs besoins en scolarité et ramassage, en garde d'enfants ou en besoins sociaux divers.

DÉFIBRILLATEUR (DAE) À MALONS



Un défibrillateur cardiaque est installé sur la place du haut de Malons village, sous l'auvent afin de le protéger du froid et des intempéries. Des



panneaux DAE ont été posés à différents points du village pour signaler sa présence. Prochainement, Mme Dominique GUEZELLOU, seconde adjointe au maire et cadre infirmière proposera une formation à l'utilisation de cet équipement de premier secours.

BOITE À LIVRES

Une boîte à livre (en jaune sur la photo) a été installée sur la place de Malons village. L'idée est de partager les livres qui nous ont plu. On peut ainsi déposer un livre, regarder ceux qui sont disponibles et en choisir un si l'on trouve son bonheur.



FÉLICITATIONS À FRANÇOIS-LOIC

François-Loïc COSSET est microbiologiste et chercheur au CNRS. Il est le directeur du CIRI, le Centre International de Recherche en Infectiologie à LYON.

Il vient d'être le lauréat du prix Jaffé en Biologie de la fondation de l'Institut de France.

Ce prix annuel, décerné sur proposition de l'Académie des Sciences, couronne des travaux ou des expériences destinés au progrès et au bien-être de l'humanité.

Ses travaux ont porté sur la comparaison des espèces différentes de virus, il a cherché avec son équipe à comprendre comment certains pathogènes viraux humains peuvent établir des infections aiguës ou persistantes et comment ces virus passent des animaux à l'homme. Ses travaux de recherche ont également permis de mettre au point des biothérapies innovantes en thérapie génique et en immunothérapie afin de traiter certaines maladies chroniques.

L'ensemble de ses travaux est soutenu par l'Union Européenne.

François-Loïc est résident secondaire à Valouze.

AU PIED DU MUR



« C'est au pied du mur qu'on voit le maçon » dit le proverbe. Au matin du 22 janvier 2021, c'est plutôt un amas de cailloux et de terre que l'on voyait au pied du nôtre. À peine deux semaines que nous étions propriétaires d'une maison logée au cœur du Frontal et voilà que la nature cévenole nous gratifiait d'un premier épisode à tomber. Mue par un élan d'accueil qualifié plus tard de « poussée hydrostatique » par un géologue amateur de sinistres, la terre gorgée des pluies de la saison précédente avait précipité la chute d'un scénario mal ficelé. Et celle du mur de soutènement dans le chemin communal situé en contrebas. Dans ces moments où l'adversité semble répondre par la rudesse rurale à nos rêves de douceur champêtre, il est essentiel de garder l'esprit calme, la tête froide, les idées claires. Et surtout de trouver rapidement de bons artisans. Olivier Moreau et Brice Baraille sont justement de bons artisans. De très bons artisans, même. Formés à la science millénaire de la construction de murs en pierres sèches, ces deux figures frontalaises n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien un chantier éprouvant, esquivant les vagues virales et bravant les aléas climatiques. En décembre dernier, le talentueux duo posait enfin la dernière pierre d'un édifice admirable. Long d'une quinzaine de mètres, présentant une surface extérieure de 34 m², le nouveau mur abrite, au cœur de ses 20 m³ de pierres assemblées une à une dans le respect de règles immuables, toute l'harmonie que l'homme peut créer lorsqu'il sait associer la force de caractère et la science de l'environnement. Et la poésie, aussi : subtilement intégrés à la forteresse, des éléments invitent à la contemplation. Les lauzes accueillantes d'un banc. La pierre ronde d'un soleil minéral. Des niches aménagées pour recevoir des contributions artistiques éphémères, comme cette « gueule de bois » d'Andrea Marconi qui, la tête haute et le regard ligneux, nous invite à voir au pied du mur le maçon qui sommeille en chacun de nous.

Texte de Christian Morel et photo de Nicole Rossi

AGENDA DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

- Donnerie jardinière: le dimanche 29 mai ou 5 juin 2022 à 15h dans un hameau de la commune

Donnerie et échanges autour du jardin. Plantes, semences, boutures, graines, marcottes et savoir-faire... Fleurs, légumes, arbres, matériels, livres, outils, trucs, astuces et bonnes idées...

Ouvert à tous

contact: Catherine Delforge - 06 07 42 37 21

- Sortie botanique: du vendredi 10 au dimanche 12 juin 2022

Découverte, récolte, identification, analyse des plantes sauvages
sous la conduite des ÉCOLOGISTES de L'EUZIÈRE (Montpellier)

Vendredi à partir de 11h et/ou samedi et/ou dimanche à partir de 9h30

Ouvert à tous

contact: Catherine Delforge - 06 07 42 37 21

- Vide grenier : dimanche 21 août 2022

contact : Nanou Majois - 07 84 40 93 91

**Si vous souhaitez organiser un évènement, vous pouvez en informer la commission
Communication : communication-malons-et-elze@framalistes.org en précisant les
dates, un contact et une description afin que nous l'ajoutions à l'agenda.**

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2021



Le matin du 11
Novembre 2021,
nous avons reçu
le souvenir
Français afin
d'honorer la
cérémonie.

M. le maire a lu
le discours prévu
pour l'occasion et
nous avons pris
un moment de
silence pour les
personnes
décédées pendant

la guerre de 14-18 ainsi que pour les militaires qui ont perdu la vie dans les opérations récentes menées par la France au Mali et au Sahel.

Plusieurs conseiller.es municipaux et habitant.es ont participé à la cérémonie.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts.

ÉTAT CIVIL

La municipalité est aux regrets de vous annoncer plusieurs décès intervenus cette année.

BODON Kornélia de Elze, le 22 mars 2021

GELMETTI Éric de Malons village, le 29 juin 2021

THOMAS Yvette du Salzet, le 25 octobre 2021

VERHEYEN Michèle de Elze, le 7 novembre 2021

PRIM Pascal de la Boissière, le 25 Novembre 2021

Avis de mention :

La Mairie vous informe du décès de Mme ANDRÉ Paulette, née à Malons et Elze le 17/01/1925 et décédée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) le 24 septembre 2021.

Le Comité de restauration de l'Église de Malons vous fait part du décès de Geneviève BLISSON survenu le 7 septembre 2021.

Avec quelques autres personnes, elle a été à l'origine du comité, elle a été sa secrétaire de 1994 à 1999 et a toujours œuvré à l'embellissement de notre église .

Nous avons aussi appris le décès de Cathy VIOT, elle était la fille de Ginette NOUET qui fut notre présidente pendant plusieurs années et de Guy NOUET, qui a été notre maire de 1989 à 1995.

Nous prenons part à la peine des familles .

Pour le Comité

Michèle MARC



Ingrédients :

1 pâte Brisée
3 poireaux
100 gr de truite fumée du Mt
Lozère
120 gr de comté râpé
1 c à soupe d'huile d'olive
1 brique de crème fraîche
liquide
1c à soupe de fécule de maïs
3 œufs
Poivre et sel

Préchauffer le four à 200°C
Étaler la pâte dans un plat et la
piquer avec une fourchette.
Laver et couper les poireaux en
morceaux de 1 à 2 cm.
Les faire revenir dans
l'huile d'olive.
Disposer les poireaux sur la
pâte et rajouter la truite
découpée en lamelles.
Dans 1 saladier battre les œufs
avec la crème, ajouter la
fécule, le sel et le poivre.

Verser cette préparation sur les poireaux et la truite puis ajouter le comté râpé.
Mettre à cuire pendant environ 30 minutes.

Vous pouvez remplacer la truite par du saumon fumé ou des lardons.

Dominique GUEZELLOU

AVEC MES DEUX MAINS

Je regarde
mes deux mains

Des nuages passent
entre mes doigts

Ils balayent le ciel
ici floconneux
là en queue de cheval

Là encore
Comme un grand drap
Qui sèche au soleil

Mais le temps
d'écrire mon poème
le ciel a changé

tout est devenu blanc...

Au bout de mon doigt
il y a la lune
ou toi

Au bout de mon doigt
je pointe

l'origine de l'univers

Du bout de mon doigt
je touche
l'origine du monde...

Dans le silence
mes deux mains
se touchent

La droite
fait la paix
avec la gauche

Je suis à l'unisson
avec moi-même...

Avant d'être des mains
mes deux mains
étaient des nageoires...

Avant d'être des mains
mes deux mains pagayaient
sur toutes les mers du monde

Trois cents millions d'années ont passé
mes ouïes sont devenues des oreilles
mes écailles sont tombées

Et pourtant pourtant
Il m'arrive encore
de me sentir étranger
comme un poisson
avec mes deux mains et deux pieds...

Je regarde les lignes
dessinées sur ma paume

Ça fait des vagues
des ruisseaux qui murmurent
des coulées de bonheur
et autant de tristesse

De légères graminées
des roseaux qui se balancent
de longs cils de vache

Aucun doute
mon avenir
est au creux de mes mains...

Extrait du poème de Simon Martin, Avec
mes deux mains, Cheyne éditeur,
collection Poèmes pour grandir, 2015.
Cheyne éditeur, tous droits réservés.

Poème choisi par Michèle FRECENON

Ce bulletin municipal a été réalisé par la Commission Communication à laquelle s'est jointe
Dominique GUEZELLOU.